

Le fort de Dailly ouvert aux migrants, vraiment?

AsileLa place militaire fait partie des deux nouveaux «papables» vaudois pour accueillir des requérants d'asile.

Les implantations des futurs centres romands d'accueil pour les requérants sont connues. A une exception notable, celle qui devra être attribuée soit au canton de Vaud, soit au canton du Valais. Et qui serait un centre de départ ou de réserve stratégique.

Si Vaud venait à être privilégié, le centre pourrait se trouver à Vallorbe. Ou sur un site militaire. Philippe Leuba, conseiller d'Etat en charge de l'asile, en a fait l'annonce. Le site en question serait le fort de Dailly, sur la commune de Lavey-Morcles. «Nous avons été contactés en ce sens par le Canton à la fin de l'année. Nous avons donné, uniquement à ce stade, un accord de principe à l'ouverture préalable de discussions. Nous n'avons pas de nouvelles depuis», résume le syndic Yvan Ponnaz.

Selon des connaisseurs du lieu, cette place militaire, propriété de la Confédération, semble peu adaptée à l'accueil de migrants. Ne serait-ce que par son accès, mais encore de par sa configuration.

Forteresse d'artillerie conséquente, conçue pour la défense du défilé de Saint-Maurice (VS), Dailly a été édiée dès 1892 au pied des Dents-de-Morcles. A une altitude de 1250 m. Elle a été détruite en 1946 à la suite de l'explosion de trois magasins de munitions. Sa reconstruction date de 1948.

Désarmement en 1995

En 1995, la Confédération décide de mettre l'armement hors service. Le fort de Dailly est depuis 2007 un centre d'instruction sous le nom d'Ecole d'infrastructures QG 35. Il compte une école de recrues (trois volées par an), une autre pour les cadres militaires qui se perfectionnent dans différents domaines relatifs à l'exploitation d'installations souterraines, la défense incendie notamment. L'armée devrait quitter les lieux définitivement fin 2017, selon une source.

L'ouvrage compte à proprement parler 25 km de souterrain. Et des bâtiments en extérieur. Le complexe est pourvu de salles d'instruction, d'un réfectoire, de dortoirs, de sanitaires, d'une infirmerie, d'un mess des officiers, d'une salle de gymnastique, du bâtiment de commandement. A proximité de ce dernier, un terrain d'atterrissage a été aménagé pour les hélicoptères.

La capacité d'accueil maximale des recrues et des cadres en instruction est de 200 personnes; 120 peuvent y dormir. Depuis le printemps 2014, la partie dite historique des galeries peut se visiter, tous les jours sauf le week-end, sous la conduite de membres de la Fondation forteresse historique. Il convient de s'inscrire au préalable à l'Office du tourisme de Saint-Maurice. (24 heures)

Par Christophe Boillat 02.02.2016

Un des dortoirs souterrains de la forteresse de Dailly.



Image: Chantal Dervev